

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 11 avril 2017

Le Groupe FINACTU est heureux d'annoncer son implication dans l'élaboration du contrat programme des assurances au Mali.

Les acteurs de l'assurance malienne, à travers le Comité des Compagnies d'Assurance du Mali (CCAM), et avec le soutien de l'autorité de tutelle du secteur au sein du ministère des Finances, ont mandaté FINACTU pour réaliser une étude stratégique et actuarielle portant sur l'élaboration d'un contrat-programme. Ce contrat est un pacte par lequel les acteurs de l'assurance s'engagent sur des mesures concrètes permettant de libérer le potentiel de développement de l'assurance. Cette mission vient compléter le *track-record* de FINACTU en matière d'élaboration de « contrats programmes » suite aux missions similaires réalisées au Maroc (2009-2010) et en Tunisie (2014).

Le Mali dispose d'un potentiel important pour le développement de l'assurance du fait de sa situation démographique (18 millions d'habitants), économique (2^{ème} plus forte croissance dans la zone UEMOA entre 2010 et 2015 devant la Côte d'Ivoire et le Togo) et de ses perspectives de développement. Pourtant, alors que le Mali affiche un PIB / habitant l'un des plus élevés d'Afrique de l'ouest, son secteur de l'assurance est relativement atrophie : le taux de pénétration¹ ne dépasse pas 0,35% contre 0,56% de pénétration au Burkina Faso et 1,15 % au Togo. La situation est plus grave en assurance vie où le taux de pénétration est très faible au Mali (0,08%) alors que le secteur vie se porte mieux dans les autres pays : 0,28% au Burkina Faso et 0,81% au Togo.

Face au souci d'assurer le développement du secteur malien des assurances, la Division des Assurances a décidé de réunir les Etats Généraux de l'assurance en 2017 afin d'identifier les freins au développement du secteur et d'en faire un secteur économique de premier plan.

Pour que ces Etats Généraux de l'assurance soient fructueux, le CCAM a confié au Groupe FINACTU une mission d'accompagnement en amont, pendant et en aval de la rencontre à travers la réalisation d'un diagnostic des problématiques inhérentes au secteur et l'identification des pistes de développement. Dans le cadre de cette mission,

¹ Rapport entre le chiffre d'affaires et le PIB

FINACTU s'est entretenu avec les différents acteurs du secteur des assurances du Mali (régulateur, assureurs, courtiers, banques, entreprises, institutions de microfinance, ...) afin de connaître leur position. Comme le souligne Mme Géraldine MERMOUX, Directrice Générale du Groupe FINACTU : « dans cette démarche, il est primordial de recueillir l'opinion de chacun des acteurs de la chaîne de l'assurance, du consommateur à l'assureur, en passant par les intermédiaires, sans oublier le régulateur : ce sont ces acteurs qui sont à même de fournir une réelle analyse critique qualitative de la chaîne de valeur, qui sera confrontée à une analyse quantitative ».

Ce projet représente un intérêt certain, notamment dans le contexte de l'évolution réglementaire dans l'espace CIMA, multipliant par cinq le capital minimum des compagnies, qui devront ainsi redoubler d'efforts afin d'augmenter significativement leur chiffre d'affaires et rentabiliser le nouveau capital.

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site www.finactu.com
- contacter Anne EPAGNEUL, Responsable Commerciale, par mail aepagneul@finactu.com ou par téléphone +212 6 14 71 09 24.